

La pratique dentaire dans les camps du III^{ème} Reich *

par Xavier RIAUD **

En 1933, s'ouvre le premier des camps de concentration de l'Etat SS : Dachau. Avec lui, commence un monde de bestialité où l'horreur sera le seul maître mot.

Une nourriture à valeur calorique dérisoire pour un travail harassant sous les coups des gardiens et les morsures des chiens, des exécutions sommaires et journalières, une hygiène absente puisqu'il n'y a pas ou peu d'eau, des conditions climatiques particulièrement dures dans le dénuement souvent le plus total, le harcèlement constant de la vermine (poux, puces), la peur des sélections pour le Revier (= infirmerie), souvent synonyme de mort, ou pour les chambres à gaz et ces cendres issues des crématoires qui fonctionnent jour et nuit, tombant du ciel comme la neige, recouvrant les sols, les cheveux, les vêtements formeront l'essentiel du quotidien des détenus (19).

La peur d'être le suivant et la disparition des proches, l'odeur de pourriture et de mort omniprésente dans les narines, les corps éparpillés dans tous les recoins des camps, les appels qui durent 3 à 4 heures surtout le soir, où les hommes tombent comme des mouches, et ces cris des personnes dans les convois dirigés vers les chambres à gaz seront les visions obsédantes qu'ils conserveront dans leur mémoire jusqu'à leur dernier souffle (19).

Dans les infirmeries, des baraquements où quelques détenus pourront accéder, seront bien équipés et surtout destinés aux représentants, aux sommités pour des visites d'agrément où l'idée de bons traitements donnés aux détenus sera largement répandue. A côté, d'autres locaux, véritables mouiroirs, verront se mélanger sans discernement typhiques, dysentériques, tuberculeux, ... Ces maladies prendront souvent un caractère épidémique. Les seules armes thérapeutiques y seront des pansements de papier réutilisés d'un malade à l'autre, quelques trop rares comprimés d'antimicrobiens pour une multitude de malades et l'abnégation, le dévouement et les sourires du personnel de santé qui n'hésitera jamais à se sacrifier pour leurs semblables. Le vol entre détenus y

* Comité de lecture du 22 juin 2002 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 145, route de Vannes; 44800 Saint Herblain.

Note : *La pratique dentaire dans les camps du III^{ème} Reich* par Xavier Riaud, Editions L'Harmattan, Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, 290 pages.

sera permanent. Les piqûres intracardiaques au phénol (1) effectuées par les médecins nazis aux grands malades seront très fréquentes et les opérations chirurgicales dénuées de toute asepsie et souvent réalisées par de sinistres incompetents.

Alors, dans un contexte aussi dramatique, aussi dur, où la moindre lueur d'espoir est aussitôt réprimée, pourquoi la pratique dentaire ?

En fait, celle-ci exista sous trois formes :

- les expérimentations médico-dentaires dans la bouche des détenus,
- la récupération de l'or dentaire et son devenir,
- les soins dentaires aux déportés.

Les expérimentations médico-dentaires

Elles sont :

- *histologiques* (8)

A l'arrivée des convois, le Dr Mengele, médecin SS, faisait mettre à l'écart les enfants tziganes atteints de Noma (= stomatite gangreneuse). Ceux-ci étaient exécutés, décapités et leurs têtes étaient envoyées à l'Hygien Institute SS proche d'Auschwitz où des lames histologiques étaient réalisées et la maladie étudiée.

- *anthropologiques* (17)

Certains camps comme, par exemple, le Struthof-Natzweiler, disposaient d'un musée des horreurs. Certains d'entre eux furent mis en place pour mettre en évidence le particularisme morphologique et squelettique des juifs. Dans ce but, les crânes présentant de bonnes dents étaient tout particulièrement prisés.

- *pharmacologiques* (2)

Le Dr Rascher, médecin nazi, mit au point à Dachau, un anticoagulant, le Polygal 10, qui fut testé au cabinet dentaire des détenus de Dachau, notamment.

- *chirurgicales* (11)

Le Dr Münch, médecin SS à Auschwitz, était convaincu que les rhumatismes avaient pour origine les granulomes dentaires. A ce titre, il pratiqua de nombreuses avulsions dentaires chez les déportés. Il colonisa les alvéoles et s'en servit comme foyer de cultures. Il réussit à en extraire un filtrat qu'il injecta aux détenus. Cette expérience n'obtint pas le succès escompté, mais elle présenta des conséquences dramatiques pour les cobayes.

La récupération de l'or dentaire

Elle fut ordonnée par Himmler, le Reichsführer SS, le 23 septembre 1940 et fut vraiment mise en application suite à l'ordonnance du 23 décembre 1942 : *"Il sera systématiquement procédé à la récupération de l'or et des alliages dentaires précieux dans la bouche des cadavres et dans celles des vivants, pour les dents ne pouvant être réparées"* (5,17).

L'or dentaire était récupéré dans la bouche des morts, à la sortie des chambres à gaz par des détenus (6). A la fonderie d'or des crématoires, il passait dans un seau d'acide

Wirtschafts-Verwaltungshauptamt
Amtsgruppe D
- Konzentrationslager -
D I/1 /Az.: 14 c 9/Ot/S.-
Geheim. Tz. -Nr. 15/43 :

Oranienburg, den 11. Jan. 1943.

Betreff: Zahngold.

Bezug: Mies. Verfügung - D I/1 / Az.: 14 c 9/Ot/S. I. vom
23.12.42 - Geheim. Tz. -Nr. 941/42.

Anlagen: keine

Geheim

An die
Lagerkommandanten der
Konzentrationslager
Dachau, Buchenwald, Flossenbürg, Neuengamme, Mauthausen, Gross-Rosen,
Niederhagen, Stutthof, Herzogenbusch, Ravensbrück und Kriegsgef.-Lager Lublin.

Abdruck an: Chef des Amtes D III im Hause.

Zur Bezugsverfügung wird angeordnet, daß die kleinen
Lager das anfallende Zahngold ebenfalls längere Zeit
(ein Jahr) sammeln und kleinere Mengen Zahngold nicht, wie
wieder geschienen, monatlich zur Absendung bringen.

Der Chef des Zentralamtes

SS-Obersturmbannführer

En complément au décret ci-dessus, nous ordonnons
que les petits camps eux aussi ramassent l'or prove-
nant des dents aurifères pendant une durée prolongée
(une année), et ne l'envoient plus, comme cela a été
fait jusqu'ici, tous les mois.

Le chef de l'Office central
signé: illisible
SS-Obersturmbannführer

Lettre du directeur du bureau central de l'office central des affaires administratives et
économiques de la SS à Oranienburg, groupe d'offices D - Camps de Concentration - du
11 janvier 1943, référence: D I/1, 14 c 9/Ot/S.-, journal secret-no 15/43
aux commandants des camps de concentration de Dachau, Sachsenhausen, Buchenwald,
Mauthausen, Flossenbürg, Neuengamme, Auschwitz, Groß-Rosen, Natzweiler,
Niederhagen, Stutthof, Herzogenbusch, Ravensbrück et du camp de prisonniers de guerre
de Lublin

Acquisition du „Staatsarchiv Nürnberg“, cote document NO-1521

sulfurique pour éliminer les chairs (10). Il y était recoulé en lingots artisanaux (cylindriques de 140grs ou en demi-pamplemousse de 500grs) (4). Une fois par semaine, un officier SS venait chercher cet or pour le stocker à la kommandantur du camp (9, 10). Une fois par mois ou par an, en fonction des camps, l'or était acheminé au camp d'Oranienburg-Sachsenhausen, près de Berlin (16). Toutes les valeurs issues des pillages SS y étaient centralisées. Cet or était ensuite dirigé vers l'administration centrale de la SS, à Berlin, où de nuit, il était convoyé dans les caves de la Reichsbank. L'or était recoulé en lingots conventionnels, estampillés avec des tampons périmés de 1935-1937 pour laisser croire à une origine d'avant-guerre (13). Ces valeurs étaient ensuite placées sur un compte de la Reichsbank, au nom fictif de Max Heiliger (7). Régulièrement, ces trésors partaient pour la Suisse où le passage d'une pièce à une autre dans les caves des banques suisses, justifiait l'émission de monnaies permettant aux nazis d'acheter les matières premières destinées à l'effort de guerre (13).

Il fut récupéré ainsi 500 kgs à 1 tonne d'or dentaire (20). C'est une estimation pour laquelle les victimes de l'Holocauste reçurent une indemnisation de 750 000 \$ (7). C'est une estimation qui ne tient pas compte des trocs entre détenus pour survivre et des vols à tous les échelons de la hiérarchie administrative des camps. Seule certitude : 25 kgs et de 100 à 500 grs d'or dentaire seront collectés respectivement à Mauthausen et Buchenwald, sur toute la période de la guerre (16).

An die
Politische Abteilung des K. L.

Auschwitz

Bei der zur Einäscherung freigegebenen Leiche des
Stoffmann, Gyjzo, Nr. Häftl. Nr. 39301
wurde folgender Zahnersatz entfernt:

1.) Edellegerung R	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>4</u>	L:	2.) Gold R	<u>1</u>	<u>3456</u>	L
						<u>26545</u>	<u>1.45</u>	

Gliederzahl: 4

Gliederzahl: 11

Gesamtgliederzahl: 13

Der Leiter der Häftl. Zahnklinik
des K. L. Auschwitz.

H. Untertormüller

Station dentaire des détenus
CC Auschwitz
Section Politique du Camp

Auschwitz 16/6-1942

(23)

Au cours de l'incinération du cadavre de :

Hoffmann Gyza Détenu N° 39301

enlevé les dents artificielles suivantes:

alliage précieux: D 4 | 4 G Nombre de pièces: 2

Or: D 76543 | 3456G Nombre de pièces: 11
45

Nombre total de pièces: 13

Le Chef de la Station Dentaire
des Détenus du CC Auschwitz.

SS Untersturmführer.

Der Standortarzt der Waffen-SS
Weimar

Weimar-Buchenwald, den 23. Mai 1944

W/Abt. 14 2 / 15.04 - Sch./W.

Betreff: Zerkleinerung vom Zahngold bei Häftlingen.

Übersug: Befehl B7-4 v. 23.9.40, dort. Dok. Zg. B. Nr. 941/42 v. 23.12.42,
D I 1 Abt.: 14 e / 9/07.5.

An das
Wirtschafts-Verwaltungshauptamt
Antigruppe D - Konzentrationslager
O r a n i e n b u r g

Eaut obigen Befehl wurde im Laufe des Monats Mai 1944 von verstorbenen Häftlingen in 30 Fällen

241,45 g Edelmetall (Gold)

entnommen. Diese Menge wurde dem hiesigen Verwaltungsführer gegen
Quittung abgeliefert. Ein entsprechender Vermerk in den jeweiligen
Häftlingsakten ist erfolgt.

Der Standortarzt der Waffen-SS Weimar

Hrl. an:

Chef des Amtes D III, Oranienburg,
Lagerkommandant K.L. Buchenwald und
Verwaltungsführer K.L. Buchenwald.

W-Hauptsturmführer d. S.

D 93

Bericht über Entferrnung von Zahngold bei toten Häftlingen im KL Buchenwald

Le médecin des Waffen SS
de la place de Weimar.

Weimar-Buchenwald, le 25 mai 1944

R/ AS: I4 /5.44- Sch./ Wi.

concerne: Récupération de l'or dentaire des détenus.

Ref.: Ordre du Reich Führer SS du 23.9.40 et du 23.12.42
au service SS de l'économie
et de l'administration groupe D
C.C.d'Oranienburg

Sur la base de l'ordre mentionné ci-dessus, on a enlevé en mai 1944
241,45 gr. de métal précieux (or) pour 30 cas de détenus décédés.
Cette quantité d'or a été remise au chef de l'administration locale.
Une annotation, à ce sujet, a été faite sur les dossiers des détenus.
; Le médecin des Waffen SS de la place de Weimar.

Signature

SS Hauptsturmführer d.R.

Copie à : Chef du service D3 Oranienburg
Commandant du C.C. Buchenwald
Chef de l'administration du C.C. Bu.

Les soins dentaires aux déportés

Pourquoi ?

A l'arrivée des convois dans les camps, les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les handicapés étaient directement dirigés vers les chambres à gaz, à plus forte raison si des origines juives étaient avérées. Les SS les considéraient comme des "bouches inutiles".

Les personnes en bonne santé pouvaient participer à l'effort de guerre nazi en travaillant pour eux. Un détenu qui a mal aux dents travaille mal et n'est pas productif. Aussi, dans un souci économique, quand il n'était pas exécuté et remplacé poste pour poste, il pouvait recevoir des soins dentaires.

Quelles pathologies dentaires ?

Il y eut peu de nouvelles caries du fait d'un régime alimentaire pauvre en glucose et en sucres, mais celles existant avant la déportation poursuivirent leur évolution, causant de nombreuses pulpites et abcès (14).

Le régime alimentaire fut à l'origine de nombreux cas d'avitaminoses (18) :

- la B (glossites, perlèches, chéilites),
- la C (perte de support osseux, gingivites, mobilités dentaires, perte des dents).

Enfin, en raison de la constance des coups, des morsures, la pathologie traumatique fut particulièrement développée (14).

Comment accéder aux soins ?

A Buchenwald, avant 1939, le détenu devait écrire à l'administration du camp pour avoir accès aux soins dentaires (16).

Il pouvait aussi se signaler au kapo, chef de baraque qui lui délivrait un bon d'accès en urgence (11) ou le mettait sur une liste de détenus en partance le lendemain pour l'infirmerie du camp. La chance pouvait lui permettre de connaître ou de rencontrer une personne qui lui en facilitait l'accès. De plus, en fonction du contexte et de la configuration concentrationnaire, un SS pouvait l'autoriser à recevoir des soins dentaires. Enfin, la solidarité et la clandestinité fonctionnèrent à plein régime (3).

Qui pour faire ces soins ?

- Les grands camps étaient équipés de cabinets dentaires où des dentistes SS exerçaient (une centaine en 1939 sur 16 300) (20). Des professionnels de la santé se virent confier la tâche difficile de soulager les maux dentaires de leurs camarades avec des moyens souvent précaires : ils étaient médecins et bien sûr, dentistes, avec tous un point commun, leur déportation. Des mécaniciens dentistes se virent contraints d'exercer. Il y eut bien souvent des personnes non dentistes, non professionnels de santé qui s'improvisèrent dans un art totalement nouveau pour eux avec les conséquences désastreuses que l'on peut imaginer pour leurs patients (15).

- Les kommandos n'avaient pas toujours le personnel nécessaire pour subvenir aux besoins dentaires. Dans tous les cas, les détenus étaient convoyés sous bonne escorte. Ils pouvaient être orientés :

- . vers le cabinet dentaire du grand camp (15),
- . vers un dentiste civil d'une ville voisine (15),
- . vers des dentistes prisonniers de guerre de stalags voisins (15),
- . vers un dentiste militaire d'une base voisine (15).

- Des commissions itinérantes de dentistes voyageaient de camp en camp. S'ils étaient SS, ils extrayaient les dents à tour de bras. S'ils étaient détenus, ils soulageaient au mieux de leurs faibles moyens, leurs coreligionnaires (11).

Quels soins ?

Principalement des extractions, mais aussi des soins de caries, des détartrages, des drainages d'abcès, des badigeonnages des gencives à base d'acide chromique, des contentions maxillaires (le Dr Wetterwald, médecin déporté, en réalisa 14 à Ebensee), des prothèses dentaires en petite quantité et certainement, le plus souvent, à des personnalités au sein du camp (44 cas en août 1943 au cabinet dentaire des détenus d'Auschwitz pour une population de 100 000 personnes) (12).

Statistiques

6 à 7 consultations par jour en 1939 au cabinet dentaire des détenus de Buchenwald (11).

130 consultations par semaine en 1944 toujours à Buchenwald pour une population au camp de 63 000 individus (16).

52 à 63 consultations par semaine pour les hommes et 27 à 34 consultations hebdomadaires pour les femmes en 1944 au cabinet dentaire des détenus d'Auschwitz pour une population au camp de 100 000 détenus (12).

R.-L. Auschwitz. K.-L. Zahnstation		August - 1943										
Lf. Nr.	Hf. Nr.	Name	Station	Zu	Ab	P	Z	S	K	P	R	U
1.	118024	Hessmann, Ladislau	A.	2.8.	6.8.	-	-	-	-	2	2	- R O.
2.	99	Kowalski, Josef	A	2.8.								
3.	86144	Gotyka, Josef	Jaw.	-	2.8.	-	-	-	-	-	-	R O.
4.	124929	Wiesloch, Max	Jaw.	2.8.	9.8.	-	-	-	-	-	-	R O.
5.	112073	Hallberg, Max	A	-							P	O
6.	18745	Petravoch, Iwan	A	-	2.8.	1	8	2	-	-	P	O
			A	-	2.8.	1	8	2	-	-	P	U.
7.	114631	Büna, Alex.	A	-	2.8.	-	-	-	-	-	-	R O.
8.	61659	Blumowski, Johann	Jaw.	4.8.	14.8.	1	8	2	-	-	P	O
9.	-	-	Bü.	-	5.8.	1	11	2	1	-	P	O.
10.	-	-	Bü.	-	5.8.	1	11	2	-	-	P	U.
11.	10640	Feist, Max.	A.	-	5.8.	-	-	-	-	-	-	R U.
12.	104444	Leller, Alex	A	5.8.					1	-	-	R U.
13.	124155	Larusiak, Szymon	A	5.8.	13.8.	-	-	-	-	-	-	R O.
14.	-	-	Bü.	6.8.	16.8.	-	-	-	4	-	-	R O.
15.	5085	Kutny, Rudolf	A	-	5.8.	1	11	2	-	-	P	O.
			A	-	5.8.	1	6	2	-	-	P	U.

Prothèses et réparations d'appareils effectués au CC d'Auschwitz en Août 43

De gauche à droite, on peut lire :

Le numéro d'ordre du détenu appareillé, son numéro matricule, son nom, la station dentaire qui a effectué le travail, la date des travaux, et la description détaillée des prothèses et des réparations.

P = Prothèse Z = Dents K = Crochet S = Ventouse ou Succion

R = Réparation O = Supérieur U = Inférieur

Exemples : patient n°8, n°matricule 61659, Blumowski Johann, au camp de Jawischowitz, a eu 1 prothèse avec 8 dents et 2 crochets, en haut, effectuée du 4 au 14 août

patient n°1, n°matricule 118024, Hessmann Ladislau, au camp d'Auschwitz, a eu une réparation d'1 prothèse haute avec adjonction de 2 dents et 2 crochets, effectuée du 2 au 6 août

patient n°3, n°matricule 86144, Gotyka Josef, au camp de Jawischowitz, a eu une réparation d'1 prothèse haute, suite à une fracture de celle-ci, effectuée au 2 août

Conclusion

La plus connue des pratiques est la collecte de l'or dentaire, mais malgré son caractère anecdotique, l'existence de soins dentaires aux déportés est incontestable. Bien que la pathologie bucco-dentaire fût rarement mortelle, elle a pu engendrer une souffrance de tous les instants qui contribua très largement à la déchéance physique et morale des détenus. Nos confrères déportés se dévouèrent jusqu'au sacrifice parfois, pour essayer d'enrayer cette pathologie et d'autres plus générales. Ils furent le soutien et le réconfort de leurs camarades en les soulageant quelquefois, en les aidant à lutter toujours et en les accompagnant dans la mort trop souvent.

Il est un devoir de mémoire qui doit nous permettre de nous souvenir toujours de ceux qui sont morts là-bas, en déportation et de ceux qui eurent la chance d'en revenir.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) AZIZ P. - *“Les médecins de la mort”*. Editions Famot, Genève, tomes 2 à 4, 1975.
- (2) BAYLE F. - *“Croix Gammée contre Caducée”*. Imprimerie Nationale, Neustadt (Palatinat), 1950.
- (3) BERNADAC C. - *“Les Médecins de l'Impossible”*. Editions France-Empire, Paris, 1969.
- (4) Figaro Magazine n°16324, cahier n° 3, samedi 08/02/1997, Paris.
- (5) Historia - *“Les circuits de l'or nazi”*. N°609, Paris, Septembre 1997.
- (6) KOGON E. - *“Les Chambres à gaz : secret d'Etat”*. Editions de minuit, Paris, 1984.
- (7) LE BOR A. - *“les banquiers secrets d'Hitler”*. Editions du Rocher, Monaco, 1997.
- (8) LETTICH A. - *“34 mois dans les camps de concentration”*. Thèse de Doctorat en Médecine, Paris, 1946.
- (9) MÜLLER F. - *“Trois ans dans une chambre à gaz : Auschwitz”*. Editions Pygmalion- Gérard Watelet, Paris, 1980.
- (10) NYISZLI M. - *“Médecin à Auschwitz”*. Editions Famot, Genève, 1976.
- (11) OBADIA Y. - *“Pratique dentaire dans les camps de concentration”*. Thèse pour le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, Lyon, 1975.
- (12) Panstwowe Muzeum Auschwitz-Birkenau, Pologne, 2001.
- (13) PICAPER J-P. - *“Sur la trace des trésors nazis”*. Editions Tallandier, Paris, 1998.
- (14) RIAUD X. - *“Pathologie bucco-dentaire dans les camps de concentration nazis.1941-1945”*. Thèse pour le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, Nantes, 1997.
- (15) RIAUD X. - *“La pratique dentaire dans les camps du IIIème Reich”*. Editions L'Harmattan, Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 2002.
- (16) S.I.R. Bad Arolsen, Bad Arolsen, Allemagne, 1999.
- (17) Staatsarchiv Nürnberg, Nürnberg, Allemagne, 1999.
- (18) STROWEIS H. - *“Pathologie bucco-dentaire dans les camps de concentration allemands.1944-1945”*. Thèse pour le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, Paris V, 1973.
- (19) Service d'informations des crimes de guerre - *“Camps de concentration”*. Editions Office français d'Etat, 1946.
- (20) Zahnärztliche Mitteilung - *“Deutsche Zahnärzte 1933 bis 1945”* 1996 und 1997.

RÉSUMÉ

La pratique dentaire dans les camps du IIIème Reich

Conjuguant l'idéologie nazie, l'antisémitisme et l'effort de guerre, le national-socialisme a réalisé cette conjonction dans les camps de concentration.

A l'arrivée de chaque convoi dans les camps, une sélection effectuée par les nazis envoyait les plus faibles considérés inaptes donc "bouches inutiles" vers les chambres à gaz. Mais, les adultes en bonne santé pouvaient être récupérés pour être productifs. Or, quelqu'un qui souffre des dents n'est pas rentable. Le détenu pouvait alors recevoir des soins. Certains dentistes déportés ont pu exercer et quelques détenus ont bénéficié par différentes filières, autorisées par les nazis ou clandestines, de soins réalisés dans la précarité.

La récupération de l'or dentaire chez les détenus vivants ou à la sortie des chambres à gaz fut ordonnée par Himmler, le 23 septembre 1940, décret confirmé par celui du 23 décembre 1942. L'exploitation de cet or fut un appoint pour l'effort de guerre.

Il y eut en outre peu d'expérimentations bucco-dentaires réalisées par les médecins SS.

SUMMARY

Dental Practice in the Camps of the Third Reich

In the Concentration Camps, the Nazis made a mixing of National Socialism ideology, anti-Semitism and war effort.

At the arrival of trains in the camps the Nazis selected the weakest inmates for the gas chambers, as far as they considered them to be "useless mouths". The healthy grownups were kept for productive use. However a person suffering from bad tooth was not profitable. Thus some inmate dentists were in position to give dental cares to a few prisoners as they had been allowed by the Nazis to work in precarious circumstances,

On the 23rd September 1940 Himmler ordered to pull out the dental gold from the alive prisoners or at their exit of gas chambers. The decree was reinforced on the 23rd December 1942. The product of gold became a mean to support war effort.

On the other hand few dental experiments have been performed by the SS doctors.

Translation : C. Gaudiot

